



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Entreprises

Question écrite n° 573

Texte de la question

M Paul Lombard attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget sur l'injustice dont sont victimes les propriétaires de conteneurs ICCU France. Des millions de personnes modestes ont investi leurs économies pour trouver un complément de retraite et se trouvent maintenant depuis trois ans spoliés à la suite d'une escroquerie. La protection des petits épargnants n'a pas été assurée et le groupe ICCU continue son activité hors de nos frontières sans que les mesures soient prises pour la récupération des conteneurs et le sequestre des biens de la société en cause. Il lui demande donc les mesures que le Gouvernement entend prendre pour que les petits propriétaires spoliés puissent obtenir la réparation à laquelle ils ont droit.

Texte de la réponse

Reponse. - L'Association de défense des propriétaires de conteneurs ICCU a adressé une requête à la Commission des opérations de bourse (COB) sur les agissements de la société ICCU Conteneurs Fleet Management, société de droit suisse, qui assure actuellement la gestion de la société ICCU Conteneurs Gestion. Les services de la COB, conscients de la situation dans laquelle se trouvent les propriétaires de conteneurs ICCU, ont examiné l'ensemble des démarches que la commission, compte tenu des procédures judiciaires terminées ou en cours, serait susceptible d'entreprendre. Cet examen a conduit la COB à transmettre le dossier au parquet de Paris pour infraction aux dispositions de la loi n° 83-1 du 3 janvier 1983 modifiée relative à la surveillance des placements. Une information pénale a été ouverte le 3 mai 1988. Par ailleurs, l'Association de défense de propriétaires de conteneurs ICCU France a fait une demande de mise sous sequestre des conteneurs ICCU devant le tribunal de commerce de Paris. Les mesures souhaitées par l'honorable parlementaire relèvent donc des autorités judiciaires qui ont été saisies.

Données clés

Auteur : [M. Lombard Paul](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 573

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : économie, finances et budget

Ministère attributaire : économie, finances et budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 juillet 1988, page 2162